



Développement des compétences tutorales

Auxiliaire de Puériculture : Maîtrise de stage et tutorat en ambulatoire

TUTORAT – F3003 / DPC n° 16862200006



Durée

28 heures
(2x2 jrs avec une intersession)

Dates

6/7 Avril et 6/7 juillet 2022

Possibilité en intra, au sein de votre établissement

Publics

Auxiliaires de Puériculture
*5 personnes minimum /
18 maximum*

Tarif

Employeur – OPCO :
1400€/personne

Auto financement :
1120€/personne

Groupe :
3 500€

Modalités d'inscription

Voir bulletin d'inscription
Ou via ce lien

<https://www.agencedpc.fr/formation-s-dpc-rechercher-un-dpc> (uniquement pour les libéraux)

Lieu

Dans l'ouest de la Réunion

Prérequis

- Ancienneté professionnelle d'au moins deux ans
- Encadrement d'un élève au moins une fois

Objectifs

- Acquérir et développer les compétences tutorales en tenant compte de l'exercice en ambulatoire
- Améliorer les pratiques liées à la formation des professionnels

Contenu

- Les points clés du référentiel de formation
- Le rôle et les missions des différents acteurs de l'encadrement
- La mise en œuvre de l'encadrement du stagiaire
- Les différents outils d'accompagnement
- La posture du tuteur
- Les pratiques évaluatives des compétences
- L'analyse des pratiques professionnelles et la réflexivité
- Les théories d'apprentissage
- Les différents profils d'apprenants
- La prise en soins spécifique de l'ambulatoire

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Elaboration d'outils

Atouts

- Formation en lien avec la réalité professionnelle des pratiquants
- Analyse des pratiques et adaptation des outils et dispositifs aux réseaux du territoire
- Les animateurs ont une pleine connaissance des IFAP et de la formation par alternance
- Inter-session qui permet de mettre en œuvre les apports de la

Intervenants

Formateurs d'IFAP

Indicateur de suivi 2021 :

Taux de satisfaction :

Taux de recommandation :

Nb de stagiaires :

Contact et inscription

☎ 0262 35 91 39

✉ formationcontinue.drh@chu-reunion.fr